

COMMENT VISITER L'OBSERVATOIRE ORNITHOLOGIQUE



L'observatoire ornithologique des étangs de Saclay n'est pas ouvert en permanence au public. Il y a plusieurs raisons à cela.

Il se situe sur un terrain militaire et la Direction du site n'autorise pas un accès libre à ses installations.

Il n'est pas souhaitable non plus que ce lieu devienne un endroit de rendez-vous festifs.

Et enfin, l'observatoire se situe dans une réserve naturelle classée et il est essentiel de trouver le bon équilibre entre découverte et préservation du milieu naturel.

Conditions pour accéder à l'observatoire ornithologique :

1. Vous êtes une association.

Si votre association est en lien avec la découverte du territoire, la protection de l'environnement ou la photographie vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : observatoire@saclay.fr en décrivant la nature de votre association, les motivations de la visite et les dates préférentielles.

Vous recevrez une réponse dans les 15 jours qui suivent votre demande et dans le cas d'une réponse positive, les modalités d'accès.

Les visites ne sont pas animées par un professionnel. Il vous faudra donc vous munir de votre propre matériel et vous renseigner auparavant sur les observations possibles depuis l'observatoire.

Les groupes ne doivent pas excéder plus de 15 personnes.

2. Vous êtes un groupe scolaire

Dans le cas de classes élémentaires, de collèges, de lycées, il est nécessaire auparavant de vous inscrire dans un parcours pédagogique.

Vous pouvez par exemple monter un PACTE (Projets artistiques et culturels en territoire éducatif) pour faire intervenir différentes associations et construire la séquence.

Les enseignants peuvent également monter un PEAC (Projet d'éducation artistique et culturelle) ou encore l'ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire), un projet accompagné par un scientifique,

Voici les contacts pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui peut vous accompagner dans ce projet : aurelie.proust@lpo.fr , ile-de-france@lpo.fr

Dès que le projet pédagogique est engagé, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : observatoire@saclay.fr en expliquant votre démarche et en indiquant les dates préférentielles de visite.

L'animation et le transport sont à la charge de l'établissement scolaire

3. Vous êtes un particulier

L'observatoire est accessible aux particuliers lors de journées dédiées. Plusieurs dates sont proposées tout au long de l'année. Les visites, d'une durée d'une heure sont systématiquement encadrées par un animateur. La réservation est obligatoire au travers d'un site d'une billetterie en ligne.

L'accès est autorisé aux enfants à partir de 6 ans. L'observatoire est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il vous est demandé d'arriver 5 minutes avant l'horaire de la visite devant la passerelle de l'observatoire. Les personnes venant en voiture ou en moto devront se garer sur la digue des étangs.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous : observatoire@saclay.fr